

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 51

Artikel: Entre Payerne et Moudon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199085>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

culture intellectuelle. C'est à elles que Montreux doit, essentiellement, l'aisance dont il jouit. La femme de Montreux a ceci de particulier et qui la distingue avantagusement, c'est que, quelle que soit sa fortune, elle ne joue pas à la dame; elle reste dans sa position, qu'elle occupe dignement et noblement. Cela faisait dire à un homme de beaucoup d'esprit qui connaissait bien Montreux: « Il est plus facile de faire une duchesse d'une fille de Montreux que d'une dame de nos petites villes. »

Les habitants de Montreux ont-ils perdu, plus que ceux du reste du canton, les patriarcales habitudes? C'est bien difficile à dire. Quoi qu'il en soit, leur fortune ne les a pas rendus fiers pour deux sous. Ils parlent toutes les langues de la terre, mais leur cœur est demeuré vaudois. Peut-être même que leurs innombrables employés d'hôtel ne s'expriment en allemand ou en anglais que pour faire plaisir aux hôtes d'outre-Rhin ou d'outre-Manche, et qu'ils sont tous de purs enfants de la Rouvenaz, de Vernex, de Sâles, de Pertit ou de Pallen.

Ceux des invités de lundi qui n'avaient pas remis les pieds aux Avants depuis trente ans et plus et qu'y a transportés les coquets wagons du M-O-B, auront eu de la peine à reconnaître l'ancienne alpe. Ce ne sont plus quelque modestes chalets et la bonne petite auberge de Mme Dufour. Des hôtels comme on en voit à Montreux, à Interlaken ou à Nice, une chapelle battante neuve, des villas modernes et une gare s'élèvent dans les prairies que parfument les narcisses en mai. C'est la ville transportée à la montagne.

Amateurs de pittoresque, ne gémissiez pas; ne maudissons ni le progrès, ni les étrangers, ni les chemins de fer. Cela ne servirait à rien, et puis vous affligeriez nos amis de Montreux.

Saisissez plutôt avec empressement l'occasion qu'ils vous offrent de gagner les hauteurs rapidement, sans fatigue et à bon marché. Arrivés aux Avants, frais et dispos, il vous suffira d'une heure ou deux de marche pour gagner certains coins d'alpe ayant gardé toute leur virginité et où, vous pouvez m'en croire sur parole, aucun touriste de Londres ou de Chicago ne viendra troubler vos rêves de poète ou votre familial pique-nique.

V. F.

Clião dè San-Livro.

L'article patois, publié dans le numéro du 30 novembre, sous le titre: *Coumeint ne sein*, nous vaut la lettre suivante:

Monsu dão *Conteu*,

L'autre desando y'è l'aisu dein voutron pa-pai on article io se de: *Coumeint ne sein?* Po fini vo raconta à quiet lè dzeins d'Aubouna recognaisson cllião dè San-Livro. L'est à la lotta. Bin sù, que la portont! Mé que su dè stu veladzo, l'è prao zu portale. No demâoront pas mau perts: ào fin hiaut d'on pecheint dérupito et que faut bougramaint montâ, po arrevâ ào veladzo. Coumeint voliai-vo que lè bravés dzeins dè San-Livro fassont po allâ pè lè vegrès que sont dâi iadzo ein de lè d'Aubouna, pè Cruzilles, Non-servi, tot proutso dè Fetsi. Faut portâ lè z'utis, la vicalle po tot lo dzo et onna lotta va bin mi qu'on panai ào bré.

Et po allâ à la fâira, et assebin ài coumechons, po rapportâ lè petits et grands cornets dè café, dè sucre àobin dè cassenarda. Lè boutequi d'Aubouna àmont bin vaire veni ion dè cllião citoyens; peinsont que vont fèrè caquèbounès eimblettès, et cein ne manquè pas.

Peinsâ-vo vai que cllião bravés dzeins d'Aubouna, que savont tant bin dévezâ, diont assebin que lè citoyens dè San-Livro, portont lâ chômo ào praidzo, avoué la lotta. Oh! se vo

pliâ! ne lè z'etiutâ pas, n'est pas veré, kâ du veingt ans que ye su dein stu veladzo n'è rein vu d'cein, pas pi que c'utsons avoué.

Mé rassovignè, on iadzo y'a cauquèz z'an-naïs, onna brava fenna dè San-Livro étaï z'allâti reboliâ à 'na vegna tot proutso dè Fetsi, et vo sedè, y'a on bet po l'âi arrevâ du tsî no.

L': vâi portâ son bouébo, dè cauquèz se-nannès, dein on croubellion, su sa tita; arrevâi lè, lo grand matin, l'arrevâide lo gosse perquie bas dezo on abro. Po sein reveni, dévai la nè, l'élai on pou pressaïe, le vint quasi tant qu'ao veladzo, et arrevâie amont, le fâ on geste épouairent et dit: Eh! mon té, mé què àobliâ mon bouébo à la vegne!! L'a dû sé reveri et allâ queri lo gosse, que roialvè dein sa croubellie, tot solet... Ora, dièts-mè vâi, se la fenna avâi z'u 'na lotta, vu bin frémâ que ne l'arâi pas àobliâ dè la preindra!!

Onna bordzaita dè San-Livro.

Souhaits d'anniversaire.

L'autre matin, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, un de nos amis recevait la visite d'une ravissante fillette de quatre ou cinq ans. Dans les mains de la fillette, un bouquet de violettes et le compliment que voici :

En ce jour anniversaire,
Dont tu gardas le secret,
Durant si longtemps, compère;
En ce jour anniversaire,
Accueille ma messagère
Seus baisers et son bouquet.
Sans doute, elle saura faire,
Mieux que moi, je le sens bien,
Mes souhaits d'anniversaire.
Sans doute elle saura faire
Mille vœux, mieux que son père,
Même en ne te disant rien.
Tu la comprendras, j'espère,
Dans son langage d'enfant,
Pour ce jour anniversaire
Tu la comprendras, j'espère,
Et tu combleras sa mère
Et moi-même, en l'embrassant.

G.

Reviendrait-il donc le temps heureux où l'on savait encore donner un tour aimable et original aux compliments, sans qu'il fût besoin de cela de figurer dans le bottin du *Par-nasse*?

Entre Payerne et Moudon.

Trois commis-voyageurs — joyeux compagnons comme ils le sont presque tous, surtout quand ils sont Genevois, — prennent un soir le train de Payerne pour Moudon. Familiarisés depuis longtemps avec les beautés champêtres de la ligne de la Broye, ils s'apprêtent à faire une partie de cartes.

Au moment du départ, survient un de leurs collègues, qui, le portemonnaie probablement mieux garni, monte en deuxième classe. Nos trois voyageurs l'invitent à venir dans leur compartiment pour faire la partie avec eux.

« Je veux bien jouer avec vous, répond-il, mais venez en deuxième ». Le trio s'informe auprès du contrôleur du coût du déclassement; c'est 50 centimes.

Cinquante centimes chacun, soit 1 fr. 50 c. pour les trois! Nous aimons mieux boire une bonne bouteille à Moudon! s'écrient-ils.

Son devoir accompli, le contrôleur vient s'asseoir auprès d'eux pour suivre leur jeu.

« Eh! contrôleur, vous qui êtes un farceur, lui fait un des Genevois, tâchez donc de trouver un truc pour faire venir ici notre collègue qui est en deuxième classe. »

A bout d'un instant, l'employé leur dit en riant: « J'ai votre affaire. Dans deux minutes il sera ici ».

— Comment ferez-vous?

— Ça, c'est mon secret.

— Eh bien, si vous réussissez, je paie une bonne bouteille, à Moudon.

« Moi aussi... moi aussi!... s'écrient ses deux compagnons. Et les trois amis qui tout à l'heure reculaient devant une dépense de cinquante centimes, s'offrent maintenant d'en payer trois fois plus pour la seule satisfaction de jouer un tour à un camarade.

Le contrôleur se rend dans le compartiment de deuxième classe. Deux minutes ne sont pas écoulées que la porte de communication s'ouvre avec fracas et que notre quatrième Genevois, bondissant comme s'il avait le diable à ses trois sses, vient s'affaler plus mort que vif auprême de ses collègues.

Voici ce qui s'était passé. Etant entré en deuxième classe, le contrôleur se place tout à l'opposé du compartiment où le commis-voyageur s'était installé Absolument seul, celui-ci n'avait pas l'air de s'amuser. « Vous avez peu de clients en deuxième? » dit-il au contrôleur.

— En effet, sur la Broye, nous avons rarement des voyageurs de seconde, à part les permissionnaires et les personnes gravement souffrantes. Ainsi, aujourd'hui je n'ai encore eu qu'un seul voyageur en deuxième et c'était un malade atteint du typhus, qui se rendait à l'hôpital de Morat. Et, tenez, il occupait justement la place où vous êtes maintenant.

Le voyageur se lève comme mû par un ressort: « Le.... le... le typhus.... mais c'est ça... ça... se ra... masse.... »

— Oui..., on le dit, déclare calmement l'employé.

Alors notre Genevois de se sauver en troisième sans prendre le temps d'emporter son chapeau et ses bagages. A voir son épouvante, ses collègues s'alarment sérieusement et s'empressent autour de lui.

Remis de sa frayeur, le pauvre voyageur raconte pourquoi il a changé de place. À ce récit, nos trois amis, comprenant la ruse du contrôleur, s'abandonnent à la plus franche gaieté et s'efforcent de rassurer leur camarade. Mais celui-ci avait eu si peur qu'en arrivant à Genève il se mit au lit et avala le contenu d'une demi-douzaine de bouteilles d'eau Hongroise, pour chasser les microbes de la terrible maladie.

Le contrôleur.

Le premier phonographe.

Il y a deux siècles que, pour la première fois, les Parisiens entendirent un phonographe, celui du sieur Raisin, ex-organiste de la cathédrale de Troyes!

Le fait est vérifique: le sieur Raisin ne dénommait pas son invention du nom de phonographe, il l'appelait modestement: *l'Epinette enchantée*.

En l'an 1682, par un chaud dimanche du mois d'août, la Foire des Loges battait son plein, une foule compacte s'y pressait; c'était la foire à la mode, tous les Parisiens s'y donnaient rendez-vous: gentilshommes, bourgeois, ouvriers, accouraient dans la forêt de Saint-Germain pour se réjouir à la vue des balladins de toutes sortes qui s'installaient sur la pelouse.

On y trouvait de tout, des bals aux orchestres criards, des théâtres en plein vent où des pitres paraissaient, débitaient des lazzis; des exhibitions bizarres: des géants, des nains, des femmes colosses, des veaux à deux têtes, des vaches à quatre pattes ou à plusieurs queues.

Cette année-là, on remarquait une baraque qui offrait au public une nouveauté.

On lisait sur une grande pancarte placée devant les tréteaux une affiche ainsi conçue:

Accourez tous entendre l'épinette enchantée,
la huitième merveille du monde,
dont l'ingénieux mécanisme a été inventé
par le sieur Raisin, ex-organiste de la
cathédrale de Troyes, en Champagne.
Cet instrument répète aussitôt tous les airs
que l'on veut y jouer.